

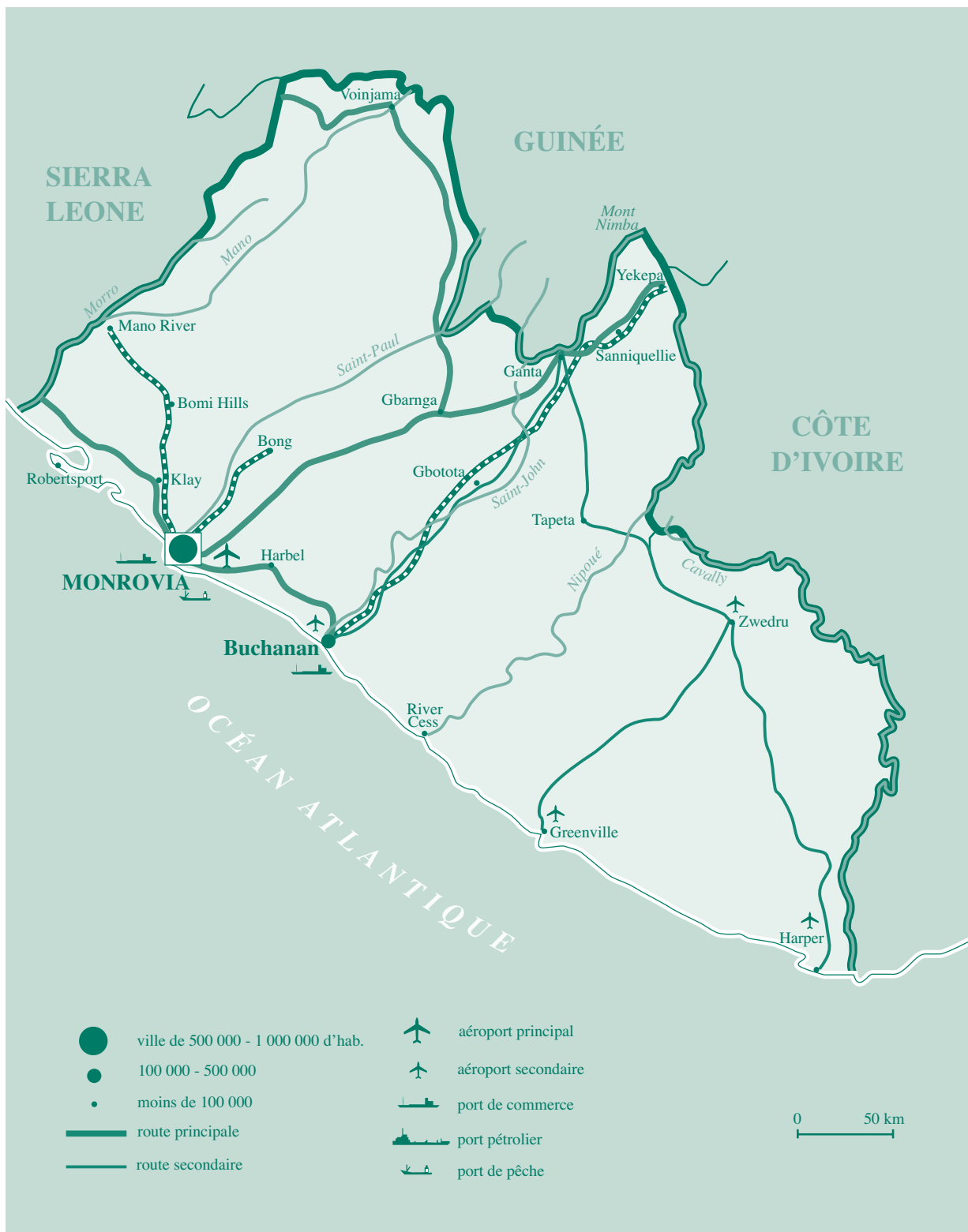
Liberia



chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 111
- Population en milliers (2007) : 3 750
- PIB par habitant, USD à prix constant 2000 (2007) : 130
- Espérance de vie (2007) : 35.3
- Taux d'analphabétisme (2007) : 39.3

Liberia



Liberia

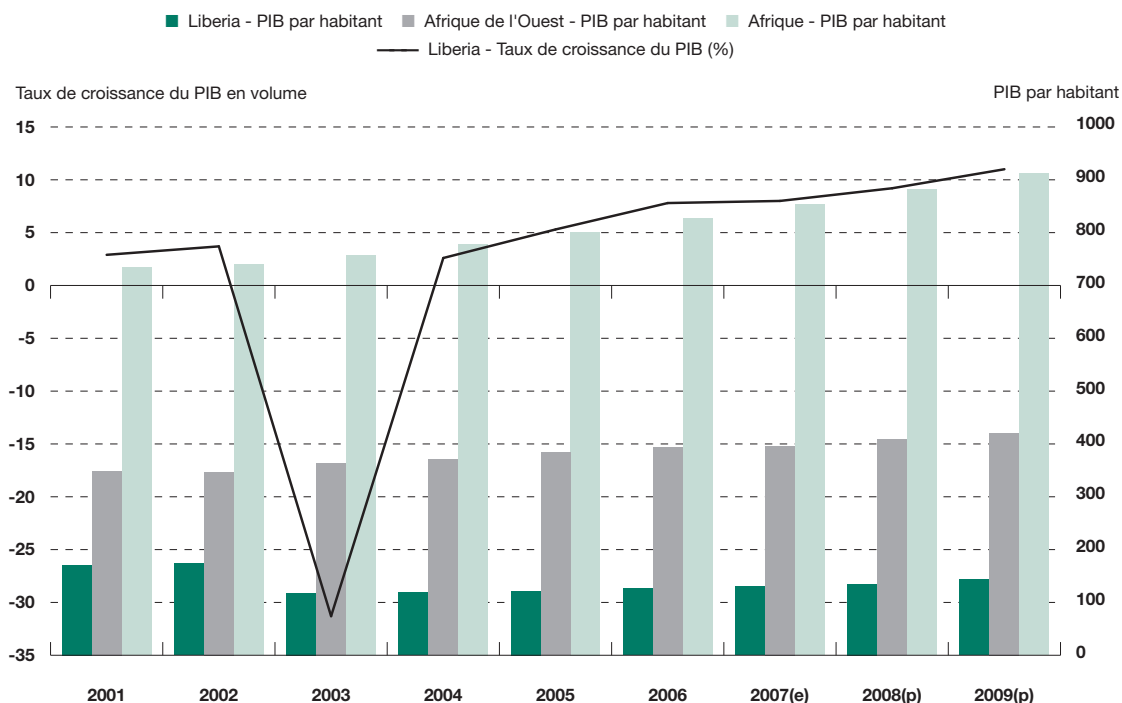
LEBERIA DEMEURE UN ÉTAT FRAGILE, en situation d'après-guerre et soutenu par la communauté internationale sur les plans financier et militaire. Une force internationale de maintien de la paix est déployée depuis 2003 pour sécuriser le pays et asseoir sa stabilité politique. Parmi les handicaps lourds qui restent à surmonter, après 14 ans d'une violente guerre civile (1989-2003) qui a fait plus de 200 000 morts dans un pays de 3 millions d'habitants, figurent la destruction des infrastructures, l'érosion des capacités institutionnelles et la disparition de la main-d'œuvre expérimentée et qualifiée. Malgré tout, l'économie a connu un vif rebond après la fin des hostilités. Le PIB en volume s'est fortement redressé depuis 2004, pour atteindre un taux estimé à 8 pour cent en 2007. Le retour progressif à la sécurité dans les zones rurales a entraîné une reprise de

la production agricole, des mines et de la sylviculture. Le PIB réel devrait encore augmenter, pour atteindre 9 pour cent en 2008 et 11 pour cent en 2009.

Un léger regain de l'économie se manifeste après d'interminables années de guerre civile.

La gestion économique s'améliore, sous l'effet des réformes. La reprise est favorisée par une inflation stable. Les recettes publiques augmentent, même si l'effort fiscal national demeure faible et risque de compromettre les réformes à venir. La détérioration de la balance courante devient préoccupante. Alors que le volume des exportations devrait rebondir, d'autres mesures vont devoir compenser la hausse des importations, à l'origine de cette dégradation du compte courant. Les efforts en matière de gouvernance, certes

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant (USD à prix constant 2000)



Source : Données du FMI et des autorités du pays ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/324836471260>

louables, n'ont guère d'impact sur certains indicateurs du pays, considérés comme « très insuffisants ». Il s'agit, entre autres, de la corruption, cause endémique des conflits dans le pays. En outre, la situation sociale reste désespérée, nécessitant des efforts supplémentaires et concertés pour améliorer la santé et l'éducation en général, et l'enseignement technique et la formation professionnelle (ETFP) en particulier.

Développements économiques récents

Les autorités libériennes appliquent depuis début 2006 un Programme d'assistance à la gestion économique et à la bonne gouvernance (*Governance and Economic Management Assistance Program*, Gemap), signé en septembre 2005 par le gouvernement de transition du Liberia (*National Transitional Government of Liberia*, NTGL) et ses partenaires au développement. Ce programme vise à relever le pays, après une guerre qui a provoqué l'effondrement des principaux secteurs productifs. Soucieux de relancer l'économie, le gouvernement a également conclu en 2006 avec le Fonds monétaire international (FMI) un Programme de référence (*Staff Monitored Program*, SMP) dont il a déjà atteint la plupart des objectifs. Un nouveau SMP a été négocié pour l'année 2007, afin de poursuivre le renforcement de la gestion financière publique et du secteur financier intérieur, mais aussi la lutte contre la corruption et le règlement de la dette intérieure. La Banque mondiale, chef de file de la communauté des bailleurs de fonds pour l'expertise de base (gouvernance économique, développement communautaire et réhabilitation des infrastructures), a maintenu son engagement dans la durée en mobilisant des moyens et des capacités techniques importants.

Les grands piliers du Gemap ont été conservés dans la Stratégie intérimaire de réduction de la pauvreté (Sirp) finalisée en janvier 2007. Ce texte poursuit plusieurs objectifs, parmi lesquels le maintien de la sécurité et la consolidation de la paix, l'amélioration de la gouvernance et de l'État de droit, la relance de l'économie, la reconstruction des infrastructures et la reprise des services de base. Le gouvernement entend

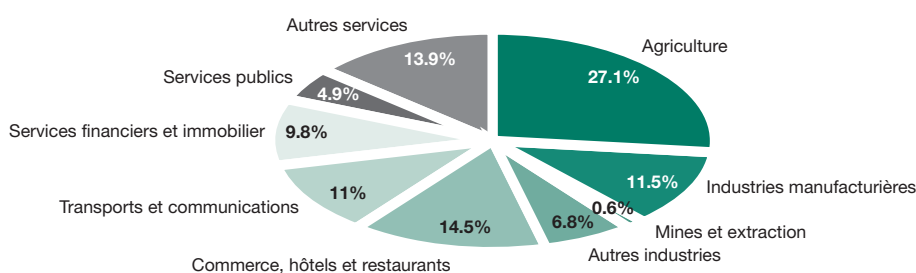
se lancer dans une vraie stratégie de réduction de la pauvreté, finalisée mi-2008.

Les effets du Gemap commencent à se faire ressentir. Les données des comptes nationaux, même incomplètes, reflètent une stabilisation de l'économie après la fin des hostilités, suivie d'un rebond. Après un repli de plus de 30 pour cent en 2003, le PIB en volume a augmenté de 2.6 pour cent en 2004 et 5.3 pour cent en 2005. La croissance est soutenue par la reconstruction, elle-même étayée par les perfusions massives des bailleurs de fonds, destinées en priorité aux secteurs sociaux et à la reconstruction des infrastructures de base. En 2006, le PIB réel a atteint 7.8 pour cent, tiré par le secteur bâtiment et travaux publics (BTP) et l'amélioration progressive de la sécurité dans les zones rurales. Il devrait atteindre 8 pour cent en 2007, toujours tiré par le BTP, un secteur agricole en pleine reprise et des dépenses financées par l'aide étrangère. La croissance devrait atteindre quelque 9.2 pour cent en 2008 puis 11 pour cent en 2009, dopée par la reprise dans les mines, la sylviculture et l'agriculture.

Avec 68.9 pour cent environ du PIB global en 2006, l'agriculture représente la pierre angulaire de l'économie libérienne et la clé de sa renaissance. Le caoutchouc et le bois d'œuvre sont les moteurs de la croissance du secteur primaire, dont dépend la majorité de la population. La reprise a été plus rapide dans les plantations commerciales, où la bonne tenue des cours internationaux du caoutchouc et de l'huile de palme ont attiré les investissements. Pourtant, les petits exploitants ont du mal à acheminer leurs produits jusqu'aux marchés, faute de ressources suffisamment abondantes et d'un réseau de transport opérationnel. La productivité s'avère médiocre, la technologie n'ayant pas progressé pendant plusieurs décennies. La situation est encore aggravée par un régime foncier double, à la fois officiel et coutumier. Ce régime nuit fortement à la propriété foncière, pour les Libériens comme pour les étrangers. La répartition inégale des terres et les restrictions d'accès au foncier ont largement contribué, par le passé, à l'escalade du conflit.

Le gouvernement s'est engagé dans une revue du secteur agricole, dans le cadre du Gemap, pour

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2006 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données du Bureau central des statistiques.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/326056181413>

surmonter certaines difficultés. Tout est fait pour améliorer la productivité et développer les cultures de rapport et d'exportation, dans les plantations mais aussi chez les petits exploitants. Il s'agit aussi de réduire les coûts, avec une logistique plus efficace, et de développer des activités à valeur ajoutée (transformation des produits sur place), pour créer de l'emploi en dehors des exploitations agricoles. Enfin, le ministère de l'Agriculture et d'autres institutions cherchent à renforcer leurs capacités, afin de mieux contrôler les résultats du secteur.

Les ressources naturelles du Liberia représentent un potentiel de croissance considérable, en particulier dans le secteur minier. Avant la guerre, ce secteur

représentait 25 pour cent du PIB, un niveau devenu dérisoire, avec 0.1 pour cent du PIB en 2004/05. En 2006, les mines n'ont pour ainsi dire pas contribué au PIB total. Malgré la levée de l'embargo du Conseil de sécurité des Nations unies sur les exportations de diamants, la production de pierres précieuses (or et diamants) n'a pas véritablement repris. Le gouvernement a entrepris d'améliorer le cadre réglementaire du secteur minier. Des travaux ont été engagés pour élaborer une politique sectorielle, définir un nouvel appareil juridique et mettre à jour le cadastre. Conscient des efforts du gouvernement libérien pour se conformer aux règles du processus de Kimberley, le Conseil de sécurité des Nations unies a levé ses sanctions sur les « diamants de la guerre » en avril 2007. Quant aux réformes engagées

Tableau 1 - Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	1999	2006	2007(e)	2008(p)	2009(p)	2007(e)	2008(p)	2009(p)
Formation brute de capital	31.2	43.4	9.5	9.1	8.8	5.9	5.7	5.5
Publique	16.9	5.7	26.0	24.0	20.0	2.1	2.3	2.2
Privée	14.3	37.7	7.0	6.5	6.5	3.8	3.5	3.4
Consommation finale	97.8	111.0	5.2	2.8	4.8	6.0	3.2	5.1
Publique	18.8	11.8	13.3	10.1	9.8	1.9	1.5	1.5
Privée	79.0	99.1	4.0	1.7	3.9	4.1	1.7	3.5
Solde extérieur	-28.9	-54.4				-3.9	0.2	0.5
Exportations	39.4	35.5	9.8	14.5	14.6	3.8	5.8	6.1
Importations	-68.3	-89.9	6.6	4.8	5.1	-7.7	-5.5	-5.6
Taux de croissance du PIB, en volume	-	-	-	-	-	8.0	9.2	11.0

Source : Données du Bureau de la Statistique nationale ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/328748684883>

dans la sylviculture, elles comprennent notamment l'instauration d'un périmètre de protection couvrant au minimum 10 pour cent des zones forestières.

Les services ont représenté près de 24 pour cent du PIB en 2004/05 et enregistré une progression marginale en 2006, à environ 25 pour cent. Cette situation tient essentiellement à un regain d'activité dans le BTP, les transports et les communications, le commerce et l'hôtellerie. L'activité du secteur des services (commerce, hôtellerie et restauration compris) est soutenue, à l'inverse du secteur manufacturier et des mines, plutôt faibles.

La forte augmentation en volume de l'investissement public a contribué à la croissance en 2007 et continuera de le faire en 2008 et en 2009. Cet investissement est concentré sur les efforts de reconstruction des infrastructures et des routes en particulier. C'est un signe encourageant, mais la pérennité de cet effort est loin d'être assurée, car il dépend exclusivement de l'épargne étrangère. L'augmentation de l'investissement privé, encore limitée, se concentre sur les mines et la sylviculture. Une forte poussée des exportations en volume est attendue dans ces secteurs, qui devraient largement contribuer à la croissance en 2008 et en 2009.

Politique macro-économique

Politique budgétaire

Le gouvernement applique un large éventail de mesures pour améliorer la gestion budgétaire. L'impossibilité d'emprunter, cependant, réduit la portée de la politique budgétaire – même si des emprunts à court terme pour la gestion des liquidités seront bientôt envisageables.

En 2006, le gouvernement a signé un protocole d'accord avec les principales entreprises d'État productives et certaines banques commerciales. Les recettes et les droits des entreprises publiques sont désormais déposés en toute transparence sur des comptes étroitement surveillés. L'objectif : garantir une saine

utilisation des fonds. En outre, des experts internationaux – dotés d'un pouvoir de cosignature – ont été dépêchés auprès de certains ministères et autres organes publics pour instaurer des systèmes transparents de gestion financière et rendre compte sans contraintes de la gestion, des recettes et des dépenses des entreprises publiques.

Le gouvernement a également consolidé son administration fiscale et fait de gros efforts pour améliorer ses services douaniers, en révisant notamment ses taux d'imposition et en réduisant les exemptions. Plusieurs mesures ont été prises en 2006 et 2007 : inspections avant expédition des exportations, avec augmentation des amendes pour non-conformité ; recouvrement amélioré, grâce au renforcement du service des gros contribuables (*Large Taxpayer Unit*, LTU) ; introduction d'un système informatisé de versement de l'impôt ; suppression du règlement scriptural des impôts ; réduction des exemptions de droits sur les importations et amélioration de la gestion des exemptions accordées aux organisations non gouvernementales (ONG) ; redéfinition de l'assiette fiscale appliquée aux importations de produits et de services ; et augmentation des droits d'accise sur la bière et le tabac. Le gouvernement prévoit également de supprimer en 2008 les exemptions ponctuelles d'impôt pour les investisseurs non couverts par le Code des impôts du pays (*Liberia Revenue Code*, LRC).

Ce train de mesures a eu un impact évident sur les recettes intérieures. En termes nominaux, elles sont passées de 56 millions de dollars (USD) en 2004 à 79.3 millions en 2005 puis à 84.6 millions en 2006. En 2007, elles devraient encore grimper de 79 pour cent, une augmentation brusque due au versement ponctuel de 15 millions USD par Mittal Steel. Les capacités contributives nationales restent faibles et inférieures aux taux historiques, d'où la nécessité de nouvelles réformes. Les recettes fiscales en pourcentage du PIB sont en baisse. De 13.2 pour cent en 2006, elles devraient retomber à 11.6 pour cent en 2009.

Du côté des dépenses, le gouvernement a conforté son système de contrôle des engagements, en donnant

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	1999	2004	2005	2006	2007(e)	2008(p)	2009(p)
Recettes totales (avec dons)^a	12.7	16.0	15.6	13.9	13.6	13.4	12.5
Recettes fiscales	10.6	14.5	14.7	13.2	12.6	12.5	11.6
Dons	1.4	0.2	0.2	0.2	0.4	0.4	0.4
Dépenses totales (et prêts nets)^a	10.9	16.1	14.8	9.7	12.1	12.5	12.4
Dépenses courantes	7.7	13.9	12.8	9.1	11.4	11.7	11.5
<i>Sans les intérêts</i>	7.0	13.3	12.5	8.9	9.5	10.2	10.2
Salaires	1.8	5.6	8.2	4.8	4.5	4.4	4.1
Paiements d'intérêts	0.7	0.6	0.3	0.2	1.9	1.5	1.3
Dépenses en capital	3.3	2.3	2.1	0.6	0.7	0.8	0.9
Solde primaire	2.4	0.5	1.1	4.4	3.4	2.4	1.4
Solde global	1.8	-0.1	0.8	4.2	1.5	0.9	0.1

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données du FMI ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/331061825234>

plus de pouvoir au Comité chargé de la gestion de trésorerie (*Cash Management Committee, CMC*). Celui-ci vérifie désormais la cohérence des dépenses par rapport aux disponibilités, signe de l'instauration d'un budget de trésorerie. Le CMC a également pris une première série de mesures pour instaurer un cadre budgétaire pluriannuel, afin d'aider les différents guichets de l'administration à planifier les dépenses. Enfin, dans un souci de transparence accrue, le gouvernement a publié un rapport budgétaire annuel 2005/06, pour examen par le parlement et le grand public.

Les mesures prises par le gouvernement ont entraîné l'apparition d'un excédent budgétaire en 2006, à hauteur de 4.4 pour cent du PIB. Cet excédent se réduit pourtant significativement si l'on calcule les dépenses en fonction des engagements, et non plus sur la base du budget de trésorerie du gouvernement. Un retard est intervenu dans l'approbation des dépenses début 2006, provoqué par l'adoption d'un budget amendé, le renforcement du système provisoire de contrôle des engagements et l'introduction de la loi sur les marchés publics et les concessions. Du coup, un grand nombre de chèques de l'État n'ont été émis qu'à la fin de l'année et n'avaient pas été encaissés au 31 décembre 2006. L'excédent budgétaire est retombé à 3.4 pour cent en 2007 selon les estimations, tandis que les excédents prévus pour 2008 et 2009 devraient encore décliner.

Politique monétaire

La Banque centrale du Liberia (*Central Bank of Liberia, CBL*) poursuit deux grands objectifs : assurer la sécurité et la solidité du système bancaire du pays, d'une part, et adopter et mettre en œuvre des stratégies pour gérer les banques en difficulté, d'autre part. Les politiques de la CBL visent au maintien de la stabilité des prix intérieurs et du taux de change. La CBL a essentiellement recours à l'adjudication de devises, un système d'enchères qui se tient deux fois par semaine depuis 2006. Le gouvernement a mis en place un comité de gestion monétaire et d'examen des politiques (*Money Management and Policy Review Committee – MMPRC*), chargé d'orienter les décisions en matière de politique monétaire.

La croissance monétaire, modérée, a permis la stabilité de l'inflation et du taux de change. Prise au sens large, la croissance monétaire a baissé, passant de 49.3 pour cent en 2004 à 35.7 pour cent en 2005, puis 34.4 pour cent en 2006. Étant donnée l'importance des importations, la hausse des prix à la consommation est très sensible au taux de change pondéré par les échanges. Cette inflation est restée relativement stable depuis 2004. Mesurée par l'indice des prix à la consommation, elle n'a pas dépassé une moyenne de 8 pour cent par an entre 2004 et 2007.

Le dollar libérien (LRD) est en flottement indépendant. Toutefois, le dollar américain circule librement au Liberia. Le LRD sert aux petits achats, en particulier dans les zones rurales, et au versement des salaires des fonctionnaires. Le billet vert, de son côté, est utilisé pour le commerce et les transactions financières. À l'exception de l'année 2004, qui a vu le LRD se renforcer à hauteur de 47 LRD pour 1 USD, le taux de change tourne autour de 60 LRD pour 1 USD. Au premier trimestre 2007 toutefois, il s'est dégradé, passant à 61.56 LRD pour 1 USD, sous l'effet de l'augmentation des importations de biens et de services. Le taux de change pondéré par le commerce extérieur se dévalue encore plus depuis que le dollar lui-même s'affaiblit par rapport à l'euro et d'autres devises.

Position extérieure

Le déficit des comptes courants continue de se creuser : alors qu'il se situait à moins de 10 pour cent du PIB en 2005, il s'est sensiblement aggravé en 2007, passant à 20.5 pour cent du PIB. Cette situation est entièrement due au déficit commercial qui ne cesse de s'alourdir, avec l'augmentation des importations. Pour les mêmes raisons, le déficit des comptes courants devrait empirer en 2008. Cependant, le déficit du compte de capital s'améliore depuis 2005, avec la reprise des investissements privés et des investissements directs étrangers (IDE).

Les 14 années de guerre civile laissent le Liberia face à un grave problème d'endettement extérieur. Les institutions multilatérales sont les principaux créanciers du Liberia, avant les donneurs bilatéraux. L'encours total

de la dette étant pour l'essentiel constitué par les arriérés, le stock total de la dette extérieure en valeur actuelle nette (VAN) tournait autour de 4.5 milliards USD fin juin 2006. La dette extérieure totale par rapport aux exportations de biens et de services s'élevait à 196.7 pour cent, un niveau largement supérieur au seuil de 150 pour cent fixé pour les Pays pauvres très endettés (PPTE).

Le Liberia est éligible à un allègement de dette aux titres des initiatives PPTE (Pays pauvres très endettés) et IADM (Initiative d'allègement de la dette multilatérale), avec l'Association internationale de développement (AID) et la Banque africaine de développement (BAfD). Cependant, il doit d'abord apurer la situation de ses arriérés à l'égard des institutions multilatérales. Le FMI, la Banque mondiale et la BAfD ont œuvré, avec succès, à la recherche d'une solution globale. En 2007, un accord tripartite de partage du fardeau de la dette a été trouvé, *via* la Facilité pour les pays post-conflit (FPPC), entre la BAfD, les bailleurs de fonds et le gouvernement libérien pour rembourser 162.41 millions UC (unités de compte) d'arriérés vis-à-vis de la BAfD : le Liberia a réglé 1.62 million UC (1 pour cent), les bailleurs ont contribué à hauteur de 48.24 millions (29.7 pour cent) et la FPPC a apporté le reste, soit 112.55 millions (69.3 pour cent). Le remboursement des arriérés a ouvert la voie à la levée des sanctions de la BAfD, à la normalisation des relations et à une réflexion sur un allègement de dette au titre de l'initiative PPTE. Le Club de Paris a annoncé le 17 avril 2008 l'annulation immédiate de 254 millions USD de créances et le rééchelonnement de 789 millions USD. Les États-Unis se sont engagés à annuler la totalité de la dette publique à leur égard, soit 430 millions USD.

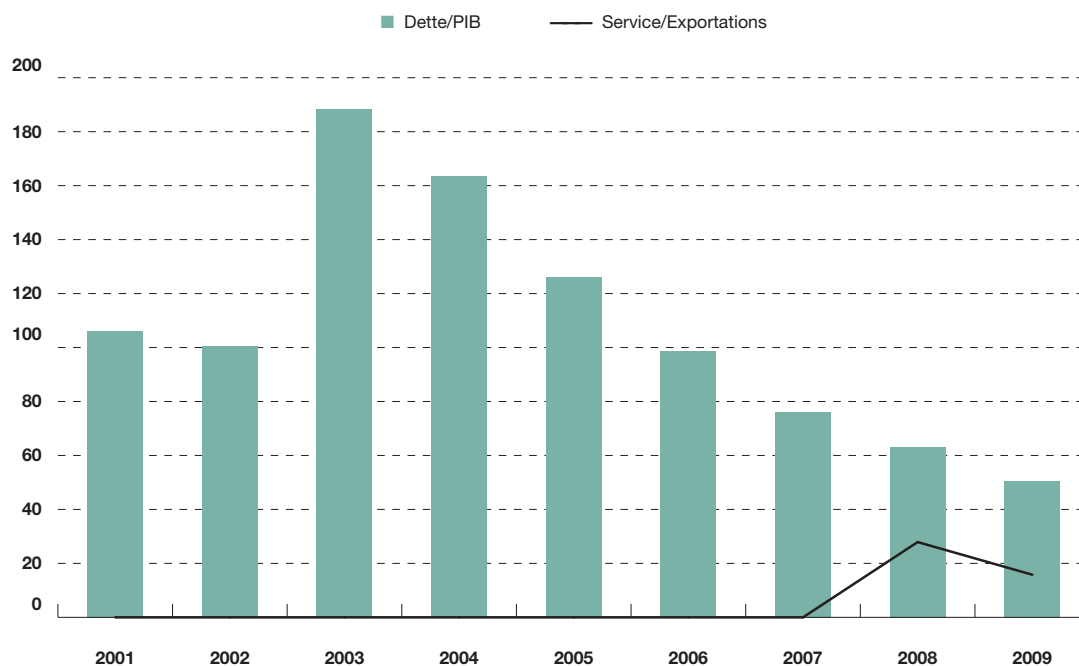
Tableau 3 - Comptes courants (pourcentage du PIB)

	1999	2004	2005	2006	2007(e)	2008(p)	2009(p)
Balance commerciale	-21.8	-30.6	-35.6	-39.6	-36.9	-36.9	-31.3
Exportations de biens (f.o.b.)	10.2	24.0	21.5	25.7	26.2	27.5	27.7
Importations de biens (f.o.b.)	31.9	54.6	57.1	65.3	63.2	64.5	59.0
Services	0.0	-11.3	-12.6	-14.8	-13.9	-11.5	-10.8
Revenu des facteurs	0.0	-20.1	-22.0	-22.5	-20.6	-21.6	-18.6
Transferts courants	0.0	56.1	60.5	59.3	50.8	46.4	42.1
Solde des comptes courants	-21.8	-5.9	-9.8	-17.6	-20.5	-23.6	-18.6


Source : Données du FMI ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/332247783863>

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/327538756062>

389

Questions structurelles

Développements récents

Le Liberia est confronté à de graves problèmes structurels. Le plus sérieux, héritage des années de guerre, porte sur les infrastructures de base, ravagées. Le réseau des transports, durement touché, doit être reconstruit. Plus de 10 000 km de routes se trouvent dans un état de délabrement avancé et totalement impraticables pendant la saison des pluies. L'aéroport et les ports sont en ruines et mal organisés, entraînant de fortes perturbations pour les échanges internationaux. La production d'électricité est embryonnaire. Le réseau ne fournit que 2.3 MW et alimente essentiellement les clients institutionnels. À Monrovia, la capitale, des génératrices au diesel d'une capacité totale de 40 à 50 MW viennent compléter l'offre. Seulement 10 à 15 pour cent des habitants de la capitale sont raccordés à l'eau courante. Le réseau d'égouts ne fonctionne pas et il n'y a pas de ramassage des ordures.

Avec son cortège de blessés et de morts et l'interruption ou la dégradation de l'éducation pour toute une génération, la guerre est responsable de la dégradation des capacités institutionnelles et de la fonction publique. De nombreux cadres compétents et expérimentés ont disparu, sans parler des capacités matérielles et d'archivage. Le Liberia connaît toujours une grave fuite des cerveaux.

Le gouvernement s'efforce d'engager des réformes structurelles pour relancer l'économie : son programme privilégie l'emploi à court terme mais aussi, à plus longue échéance, l'agriculture, la gestion des ressources naturelles et l'amélioration de la conjoncture pour favoriser le développement du secteur privé. La Banque mondiale et d'autres donateurs appuient une croissance tirée par le secteur privé en apportant des améliorations au cadre réglementaire et au climat des affaires. Des programmes intensifs en main-d'œuvre ayant un impact rapide sur l'emploi sont également envisagés, pour réhabiliter les infrastructures et l'agriculture.

Soucieuses de contribuer à la reconstruction des infrastructures essentielles, la Banque mondiale et la BAfD soutiennent des projets concernant les routes et les transports. Elles participent aussi à l'amélioration des services de base en développant des infrastructures pour l'eau et en réhabilitant le secteur de l'énergie, public et privé. De même, une Commission de réforme de la gouvernance (*Governance Reform Commission – GRC*) a été créée dans le cadre de l'Accord de paix global (*Comprehensive Peace Agreement – CPA*) pour superviser un ambitieux programme de réformes et tenter d'endiguer l'érosion massive des capacités du secteur public pendant la guerre civile. Les réformes porteront sur la fonction publique, le système judiciaire, la Constitution, le régime foncier, la lutte contre la corruption, la décentralisation et la sécurité. Un code de déontologie devrait être élaboré dans ce cadre pour les fonctionnaires, et les capacités législatives seront renforcées.

L'environnement des affaires reste médiocre. L'activité formelle demeure réduite et les incitations à investir limitées. À l'exception de quelques grands groupes comme Arcelor Mittal (minerais de fer) et Firestone (caoutchouc), la plupart des entreprises sont de petites entités informelles, avec un accès restreint aux finances et au conseil. Les services d'appui aux entreprises ne sont d'ailleurs pas fiables. Les institutions d'aide aux petites et moyennes entreprises (PME) relèvent surtout du secteur public et n'ont pas forcément bonne réputation. Leur potentiel est limité par leur dépendance à l'égard de maigres subventions et leur manque de compétences. Résultat : la culture d'entreprise n'est guère répandue et les firmes locales ne brillent pas par leur productivité. Pour autant, le gouvernement tient à développer le secteur privé, en s'efforçant notamment d'instaurer un environnement propice. Une première étape vers l'instauration d'un environnement stable, sûr et transparent pour les investisseurs a été franchie en 2007, avec la parution d'un guide de l'investisseur au Liberia (*Investor's Guide to Liberia*).

Le secteur bancaire est encore marqué par sa fragilité, malgré les résultats obtenus, avec le soutien du FMI, pour améliorer la capitalisation des banques. Les prêts improductifs sont largement majoritaires. La CBL tente

de résoudre ce problème en restructurant les banques sous-capitalisées. En 2006, les autorités ont indiqué qu'aucune licence ne serait accordée à de nouveaux établissements bancaires tant que cette question ne serait pas résolue. Les progrès sont satisfaisants : le ratio prêts improductifs/avances totales semble être retombé de 62 pour cent en 2003 à 18.4 pour cent en 2005. Au vu de la qualité des actifs du pays, le système bancaire présente une autre faiblesse : 80 pour cent des recettes des banques proviennent essentiellement de leurs honoraires et non des intérêts perçus. Pour la CBL, toute la difficulté consiste à surmonter le manque de confiance affiché à l'égard du système bancaire. Deux chiffres suffisent pour s'en convaincre : 80 pour cent de la monnaie en circulation ne passent pas par les banques et 50 pour cent des liquidités de l'État sont libellés en USD.

Développement des compétences techniques et professionnelles

LETFP vise à rendre les populations rurales et les groupes vulnérables plus autonomes. Le système d'ETFP, qui a disparu pendant la guerre, occupe une place centrale dans le Document stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP). Le ministère de l'Emploi, qui entend le reconstruire, a récemment conçu une série de programmes de formation à destination des anciens combattants, pour favoriser leur insertion rapide. Depuis 2005, les ministères de l'Éducation et de l'Emploi pilotent un programme spécial, incitant les jeunes et les anciens combattants (qui ne sont guère âgés, à cause du phénomène des enfants soldats) à exercer une activité. Quelque 5 000 jeunes ont participé à ces formations à travers le pays, apprenant les métiers de l'agriculture, les arts ménagers, la charpenterie, la réparation de matériel informatique, etc.

Le Bureau des services professionnels et techniques (*Bureau of Vocational and Technical Services, BVTS*), qui dépend du ministère de l'Éducation et d'autres organismes de tutelle, a pour seule mission de surveiller les établissements d'ETFP et de s'assurer que leurs programmes sont conformes aux priorités nationales et régionales. Ceux qui ne répondent pas aux règles fixées sont automatiquement suspendus.

Contexte politique

L'Accord de paix global signé en 2003 a débouché sur un gouvernement de transition (NTGL) et les élections historiques de 2006. Ellen Johnson-Sirleaf, une économiste qui a jadis travaillé pour le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), est ainsi devenue la première femme élue présidente d'un État africain. La création en 2006 d'une Commission vérité et réconciliation (TRC), inspirée par l'exemple sud-africain, figure parmi ses plus grandes mesures. Elle a par ailleurs ordonné l'extradition de son prédécesseur, l'ancien chef de guerre Charles Taylor, arrêté en 2006 au Nigeria. Son procès public pour crimes de guerre commis en Sierra Leone, pays voisin du Liberia, a commencé en juin 2007 à La Haye (Pays-Bas), pour des raisons de sécurité. Car la stabilité du pays dépend encore de la force d'interposition déployée dans le cadre de la Mission des Nations unies au Liberia (Minul), qui dispose de 15 000 soldats et 1 115 policiers.

Dans l'histoire libérienne, la gouvernance a toujours été à l'origine des conflits, avec une fonction publique aux mains d'intérêts puissamment enracinés. Si les diagnostics sérieux en matière de gouvernance sont rares, l'édition 2006 du *Global Integrity Report* accorde au Liberia une note « très insuffisante » dans quatre domaines sur six : responsabilité du gouvernement ; administration et fonction publique ; surveillance et réglementation ; lutte contre la corruption et État de droit. Quant aux indicateurs de la Banque mondiale sur la performance d'après-guerre, ils donnent au Liberia une note de 2.3 sur 6 en matière de gestion du secteur public et de performance institutionnelle. C'est encore peu, même si le score précédent (1.7) va en s'améliorant.

Le gouvernement s'efforce d'améliorer la gouvernance. La Sirp cherche à renforcer l'État de droit, reconstruire le secteur public et consolider la gouvernance à tous les niveaux – gouvernement et société civile. En 2007, la Commission de la gouvernance (GC), chargée du secteur public a remplacé la Commission de la réforme de la gouvernance. La GC s'est attelée à la révision des mandats, fonctions et structures des ministères de l'Agriculture, de la Parité homme/femme, du Travail et du Développement, ainsi

que de la Jeunesse et des Sports. Elle a aussi collecté des données générales sur la moitié des 15 ministères que compte le pays. Cependant, la rationalisation des ministères et des agences publiques est loin d'être achevée. Elle doit encore être approuvée par le gouvernement.

Les autorités ont adopté en 2007 une stratégie anti-corrupcion, rédigée en consultation avec des partenaires internationaux. Le gouvernement entend créer une commission indépendante de lutte contre la corruption, susceptible d'enquêter et d'engager des poursuites judiciaires. Pour accélérer la lutte contre la corruption, un examen des concessions générales et de 96 grands contrats a été conduit en 2007, entraînant l'annulation de certains accords. Les concessions octroyées à Mittal Steel ont été renégociées avec succès, en des termes bien plus favorables pour le Liberia. Le gouvernement a également souscrit à l'Initiative sur la transparence des industries extractives (EITI) et commence à appliquer le processus de Kimberley. Enfin, en renforçant l'indépendance juridique et les pouvoirs de la Commission d'audit (*General Auditing Commission* – GAC), il s'attache à en faire une institution de toute première importance.

Contexte social et développement des ressources humaines

Malgré la croissance, la pauvreté reste omniprésente. À bien des égards, la situation sociale s'avère désastreuse. Une enquête du Pnud réalisée en 2005 et une enquête sur la sécurité alimentaire et la nutrition menée en 2006 par le gouvernement en collaboration avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) fournissent des indicateurs éloquentes. Pas moins de 11 pour cent des ménages interrogés vivent dans l'insécurité alimentaire et 40 pour cent sont en situation de grande vulnérabilité. Une proportion de 41 pour cent sont moyennement vulnérables alors que 9 pour cent seulement ont atteint la sécurité alimentaire. Selon la Banque mondiale, plus des trois quarts de la population vivent en-deçà du

seuil de pauvreté (moins de 1 USD par jour). En outre, le gouvernement estime que 80 pour cent de la population active dépend du secteur informel, si tant est qu'elle travaille. Le gouvernement cherche à rendre les dépenses toujours plus favorables aux pauvres. En 2007, il a adopté un plan national de réduction de la pauvreté à court terme pour prendre à bras le corps le problème du chômage de masse. Le budget 2007 a réaffecté des ressources contre la pauvreté tandis que le budget pour les services sociaux, éducation et santé comprises, a été augmenté. Il représente le quart des dépenses publiques.

L'amélioration de la santé et de l'éducation est considérée comme la clé de la reconstitution du capital humain du pays. Les services de santé sont plutôt limités, avec seulement 390 dispensaires en fonctionnement en 2007, dont 80 pour cent dépendent de l'aide humanitaire. La fermeture des camps de déplacés et le départ des ONG humanitaires présentes pendant toute la durée de la guerre fragilisent les familles

qui ont bénéficié de leurs services. La dernière enquête des Nations unies sur les perspectives de la population mondiale révèle une espérance de vie de seulement 45.7 ans en 2007. La mortalité infantile avoisine les 132.5 pour mille naissances vivantes, contre une mortalité juvénile proche de 205 pour mille naissances vivantes. Avec un taux de 790 pour 100 000 naissances vivantes, la mortalité maternelle est l'une des plus fortes du monde. Les maladies évitables que sont le paludisme, les diarrhées, les infections respiratoires et la rougeole ont été les principales causes de décès des moins de cinq ans. La malnutrition est généralisée et explique l'importance de la mortalité dans le pays. Les autorités nationales et les bailleurs de fonds travaillent à un plan national de santé pour remédier à ces carences.

La suppression récente des frais de scolarité s'est soldée par des inscriptions en masse, alors que le système s'avère incapable d'absorber la nouvelle vague d'élèves. En raison de la guerre, un grand nombre d'adolescents et de jeunes adultes n'ont reçu qu'une éducation très

Évaluation sociale rapide du Liberia 2004 et mise à jour 2006

Une évaluation sociale rapide (Rapid Social Assessment, RSA) a été faite en 2004 au Liberia, pour collecter des informations en vue d'une estimation globale des besoins d'après-guerre, d'une part, et étayer un projet de développement des communautés, d'autre part. La principale conclusion de l'enquête a porté sur la notion de « communauté », qui recouvre quantité d'idées contradictoires au Liberia. Dans un contexte encore conflictuel, les postulats de cohésion sociale, de participation et de consensus indispensables à tout développement communautaire s'avèrent encore idéalistes. Aussi l'évaluation a-t-elle recommandé des mesures spéciales pour éviter que les ressources ne deviennent source de conflits dans les communautés, et pour s'assurer que différents groupes d'intérêt ne s'emparent du processus de planification. Dans un tel contexte, le développement ne doit pas se limiter aux infrastructures, mais s'intéresser aussi aux activités susceptibles de favoriser la cohésion sociale.

La mise à jour de l'évaluation sociale rapide en 2006 a confirmé le diagnostic, concluant à la persistance de tensions liées au retour et à la réinsertion des 850 000 personnes déplacées à cause de la guerre. Les données montrent que la réactivité des agences de développement à ces dynamiques est prise en défaut, alors qu'il existe de réelles opportunités pour exploiter un sentiment nouveau de cohésion communautaire, et ouvrir un débat qui permettrait d'impliquer les autorités locales.

Ces recommandations seront intégrées dans le projet d'autonomisation des communautés de la BafD, qui va donner la priorité au renforcement du capital social. Il comprendra un nouveau volet pour faciliter la participation des autorités locales au processus de mise en œuvre.



sommaire. L'aide des donateurs, jusqu'à présent, a pêché par son côté fragmenté et peu focalisé sur des activités fondamentales de l'éducation. Du coup, elle n'a pas eu l'impact espéré. Aussi des discussions ont-elles été engagées, entre les autorités et les donateurs, afin de mettre au point un plan sectoriel couvrant toute

l'éducation. Ce plan permettra d'identifier les politiques, les ressources et les capacités indispensables à l'objectif d'enseignement primaire universel. Si l'on observe des progrès au niveau des politiques et des ministères, des améliorations concrètes se font désespérément attendre, sur le terrain.

